

Signer un contrat a la place de ma vendeuse

Par viet, le 01/02/2008 à 21:45

je suis responsable deboutique j'ai signer un contrat de travaille a la place d'une vendeus la elle demande un cdi, mon entrprise a sut qu 'elle avais pas signer, par contre mon entreprise c pas que c moi qu'il l'ai signerje je rique quoi si je suis licencier je toucherai le chomage de plus faut que ma societer prouve que c moi qui es signer merci de m'aider

merci